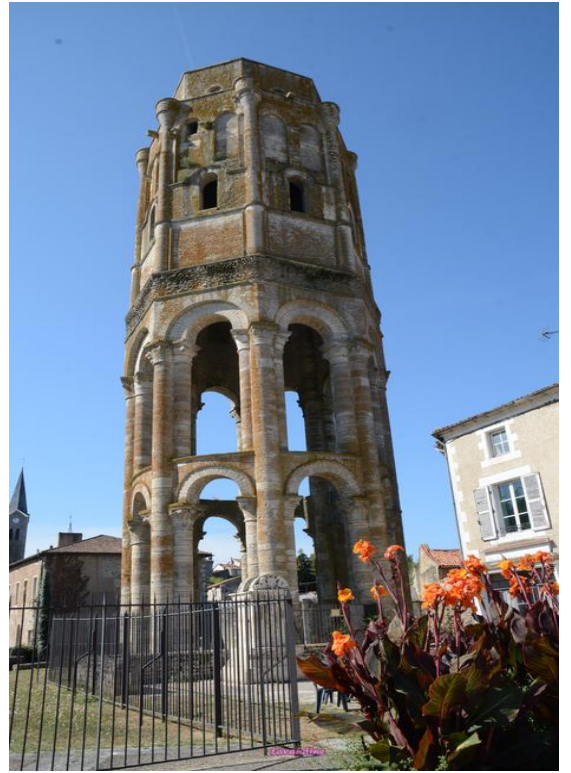




Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

ont le plaisir de vous inviter à une conférence de Madame **Aurélie AUBIGNAC**, historienne présidente de l'association archéologique ARTEMIS (Pleaux), et de Madame **Marguerite GUELY**, historienne présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, **le 13 août 2020, à 15 heures 30**, dans l'église Saint-Pierre de Collonges-la-Rouge.



À l'origine des prieurés de Collonges et de Pleaux :

En l'an 785, au temps de Louis le Pieux, roi d'Aquitaine sous le règne de son père l'empereur Charlemagne (781-814), le comte Roger et son épouse Euphrasie donnent à l'abbaye de Charroux en Poitou les domaines de Rochechouart, Magnac-Laval, Nontron et en bas Limousin, Saint Angel et Collonges. Enfin, en haute Auvergne, le bourg de Pleaux.

C'est beaucoup pour un comte, simple fonctionnaire ! Ne seraient-ce pas les dépouilles de grands propriétaires, fidèles du roi détrôné Pépin I, ou plutôt encore, celles des fidèles de Waïffre, vaincu par Pépin le Bref ?

En attendant, l'abbaye profite de ses lointains prieurés, qui lui rapportent du vin blanc et de l'huile de noix des coteaux limousins et des fourmes du Cantal. Mais que vont dire les vicomtes et les barons, dans l'anarchie carolingienne et les débuts de la féodalité qui se profilent ? Quels rapports vont-ils avoir avec ces prieurs, des intrus sur leurs terres ?

- MASQUE OBLIGATOIRE - DISTANCIATION -